



Conseil d'école

Date : 28 mars 2024

Début du conseil : 18 h 30

Fin du conseil :

Secrétaires de séance : Mesdames Greslé et Friconnet.

Personnes présentes :

⊕ Enseignants :

Mesdames Friconnet, Greslé, Pinchon, Thiollet, Paul, Antzenberger, Cartier, Mazières, Lacombe, Tenaglia et Joseph et Monsieur Méric.

⊕ Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

⊕ La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay.

Monsieur Foulon, adjoint chargé des affaires scolaires.

⊕ Les parents :

Mesdames Bellanger, Brunet, Teixeira, Girard, Mathely, Lefaix, Cousin, Maligne et Monsieur Chaurret.

RASED :

Madame Nathalie Leluc, maîtresse E, est absente et excusée.

Ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Les effectifs actuels,
- Les effectifs prévisionnels pour septembre 2024,
- La sécurité dans l'école,
- L'étude,
- Les travaux,
- Les projets et les sorties pour l'année scolaire 2023/2024,
- L'organisation de la semaine de classe pour septembre 2024,
- Les questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le **09 novembre 2023**. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

2. Les effectifs :

Aujourd'hui l'école compte 12 classes ainsi réparties :

Au cycle 2 :

CP Mesdame s Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CP/CE1 Madame Tenaglia	CE1 Madame Thiollet	CE1 Madame Pinchon	CE2 Madame Paul	CE2 Madame Lacombe
25	25	11 + 13 24	25	25	25	27

Au cycle 3 :

CM1 Madame Cartier	CM1 Madame Antzenberger	CM1/CM2 Monsieur Méric	CM2 Madame Mazières	CM2 Mesdames Duarte et Cueilhe
27	27	12 +10 22	24	23

Total au cycle 2 : **176**

Total au cycle 3 : **123**

Total : **299**

3. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024 :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	58	62	64	51	66
TOTAL			301		

Les inscriptions se sont déroulées du 18 mars au 22 mars. Tous les élèves scolarisés en grande section à la maternelle de Saint-Ay sont inscrits, ainsi que 2 nouveaux élèves qui arrivent sur Saint Ay : l'un en CE2 et le deuxième en CE1. Madame Joseph rappelle qu'en septembre 2023, 16 nouveaux élèves ont été inscrits et 5 sont arrivés en cours d'année depuis septembre.

4. La sécurité dans l'école :

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté « Risques majeurs », un exercice s'est déroulé le jeudi **22 février 2024**. Cet exercice doit permettre la mise en sécurité des élèves et des personnels en attendant les secours suite à des accidents majeurs naturels (tempête, inondation, mouvement de terrain) ou technologique (nuage toxique, explosion ou radioactivité). Elèves et enseignants ont été prévenus de l'exercice par Madame Joseph. Pendant 20 minutes, il était interdit de sortir des bâtiments et les fenêtres devaient rester fermées. Les enfants pouvaient évidemment se rendre aux toilettes de leur hall pendant ce confinement.

Le deuxième exercice incendie s'est déroulé le **jeudi 28 mars**. Les 268 élèves et les 13 adultes présents dans l'école ce jour-là ont évacué le bâtiment en 1 minute et 15 secondes.

Pour cet exercice, le policier municipal a donné l'alerte et chronométré le temps de l'évacuation. Les enfants ont été regroupés sur les plateaux.

5. L'étude :

En raison du nombre important d'enfants inscrits en étude (principalement le lundi et le jeudi soir) il a été décidé avec l'accord de la mairie d'ajouter un enseignant supplémentaire

lorsque l'effectif sera supérieur à 30 enfants présents. Madame Antzenberger assura les études le lundi et Madame Joseph le jeudi.

6. Les travaux :

Madame Joseph a transmis une liste de travaux à effectuer lors des vacances de février au directeur des services techniques. Nombreux ont été faits par Georges que nous remercions. D'autres sont en attente car le matériel a été commandé mais n'est toujours pas arrivé. Monsieur Foulon a pris connaissance de la liste des travaux demandés et intervient pour dire que plus des trois quarts ont été réalisés.

7. Les projets et les sorties pour l'année scolaire 2023/2024 :

Fest'Ay Val :

En février, toutes les classes ont participé au Fest'Ay Val, dont le thème était de « Fil en images ». Les enfants ont travaillé sur différentes œuvres présentées et ont visité l'exposition le 19 et 20 février.

Classe de découverte à Penestin :

Le **lundi 11 mars** les élèves de la classe de Mme Greslé sont partis en classe de découverte à Penestin dans le Morbihan, avec les Œuvres Universitaires du Loiret. Durant ces 5 journées, ils ont visité l'Océarium du Croisic et la ville de Guérande, ils ont pêché dans les rochers, fait des activités sur la plage et ils ont fabriqué un cerf-volant et un aquarium. Madame Joseph laisse la parole à Mme Greslé, laquelle est enchantée de son séjour. Elle remercie Monsieur Foulon pour la partie financée par la mairie et remercie les parents de l'API. En effet, grâce aux nombreuses actions menées par l'association et aux bénéfices récoltés, une partie du voyage a été financée par la coopérative scolaire et a permis de réduire le coût pour les familles de presque 50 %.

Projet théâtre :

Les élèves de CP de la classe de Mmes Chauveau et Friconnet ont participé à des ateliers théâtre de janvier à avril. Durant 12 mercredis, un acteur de la troupe des Fous de Bassan est venu à l'école afin d'initier les élèves à la pratique du théâtre. Le **vendredi 19 avril**, les élèves présenteront leur pièce de théâtre, inspiré de l'album « La course au gâteau », à leurs parents, à la salle François Villon, à 18h30.

Le **jeudi 14 mars** les classes de CE1 de Mmes Thiollet et Pinchon se sont rendues au théâtre de Fleury-les-Aubrais afin d'assister au spectacle intitulé « Dans la Jungle » proposé par les JMF. Le coût du transport de 357.00 € et du spectacle de 4.50 € par enfant a été financé par la coopérative scolaire.

Le **mardi après-midi 9 avril**, Madame Roberteau, infirmière au collège Nelson Mandela, interviendra auprès des élèves de CP sur l'hygiène bucodentaire.

Le **jeudi 11 avril**, les élèves de CM1 de la classe de Mme Antzenberger participeront à une animation avec Loire et Nature sur les bords de Loire et le **mardi 16 avril**, ce sera au tour des élèves de Mme Cartier de participer à cette même animation. Le financement de cet atelier est offert par le conseil départemental.

Le **vendredi 12 avril**, les élèves des deux classes de CM1, des deux classes de CM2, les élèves de la classe de Monsieur Méric et les deux classes de CE2 participeront à des jeux paralympiques.

Le **mardi 7 mai**, Madame Roberteau reviendra pour rencontrer tous les élèves de CM2 et les sensibiliser sur l'alimentation et le sommeil.

Le **mardi 21 mai**, les classes de CE2 de Mmes Paul et Lacombe participeront aux rencontres chantantes à la salle des fêtes de Baule.

Le **lundi 10 juin**, les classes de CE2 de Mmes Paul et Lacombe iront à Saint Laurent Nouan pour passer la journée à Archéovillage.

Le **vendredi 14 juin**, les classes de CE1 de Mmes Thiollet et Pinchon se rendront à Montoir sur Loire pour visiter le musée des musiques du monde et les classes de CM1 de Mmes Antzenberger et Cartier passeront la journée à Orléans pour visiter le musée d'histoire naturelle et le musée des Beaux-Arts.

Le **vendredi 28 juin**, les deux classes de CM2 de Mmes Duarte et Cueilhe, de Mme Mazières et la classe de CM1/CM2 de M. Méric partiront à Saint Brisson sur Loire pour visiter le château.

Classe Poney

Du **17 au 21 juin**, les élèves de la classe de Mme Tenaglia se rendront au Poney club de Goumat, chaque jour de la semaine (sauf le mercredi), à vélo. Ils auront des séances d'équitation et des activités en forêt durant ces 4 jours.

Les sorties vélo :

Date	Classe	Destination
21 juin 2024	CP et CE2	La Chapelle
24 juin 2024	CM2	Beaugency
19 juin 2024	CE1	Chaingy
2 juillet 2024	CM1 + CM1/CM2	Cléry-Saint-André

Pour l'encadrement des sorties vélo, Mme Joseph fera passer un agrément courant mai, en soirée.

La fête de l'école se déroulera le vendredi 28 juin. Le thème de la fête sera sur les jeux olympiques. Une réunion de préparation s'est tenue le lundi 25 mars à l'école maternelle.

Lors de la dernière semaine de classe, les élèves de CM2 iront au collège pour y passer la journée.

8. Organisation de la semaine de classe :

Suite à la consultation faite par les parents d'élèves en septembre 2023, la mairie a étudié le projet afin d'en connaître l'impact humain et financier et de comparer l'organisation des écoles voisines.

Une réunion publique s'est déroulée le jeudi 20 février à la salle François Villon. Parents, animateurs, enseignants, représentants d'associations, adjoints, conseillers municipaux, employés communaux étaient présents et ont pu donner leurs points de vue sur les avantages et les inconvénients d'une semaine à 4 jours et ceux d'une semaine à 4.5 jours. Mme Joseph a trouvé étonnant qu'il y ait eu si peu de monde à cette réunion et trouve que l'intérêt de l'enfant n'a pas été clairement abordé. Elle ajoute que la semaine de 4.5 jours permet aux enfants d'avoir des journées de classe, moins longues. Le travail réalisé durant la matinée, moment où les enfants sont attentifs et concentrés, permet de bien avancer en mathématiques et en français, des matières fondamentales pour que les enfants quittent l'école élémentaire en sachant correctement lire, écrire et compter. Elle reconnaît cependant, qu'ils sont sans doute plus fatigués en fin de semaine.

Une maman fait remarquer que s'il y avait si peu de monde à la réunion du 20 février dernier, c'est que les invitations avaient été données trop tard. Monsieur Foulon répond qu'elles ont été données 8 jours avant et que c'était suffisant.

A la suite de cette réunion les équipes pédagogiques ont réfléchi sur les horaires de classe.

L'équipe de l'école élémentaire a retenu les horaires suivants :

- Le matin : 8h20/8h30 – 11h30
- L'après-midi : 13h20/13h30 – 16h30.

Une commission des affaires scolaires se déroulera le 3 avril prochain. L'objectif sera de discuter des horaires de la journée de classe et de trouver un accord avec les deux écoles et la mairie. Elle permettra également de rédiger un courrier explicatif aux familles précisant l'organisation de la semaine de classe si les enfants viennent pendant 4 jours (il n'y aura pas

de changement si l'école reste sur 4.5 jours). Enfin, ce sera l'occasion d'organiser les modalités de vote, lequel sera proposé à tous les acteurs touchés par ce changement d'organisation, probablement avant les vacances de printemps.

Madame Brunet demande si les parents des futurs élèves de petite section voteront. Monsieur Foulon explique qu'ils utiliseront les listes électorales des deux écoles, qui servent à l'élection des représentants des parents au conseil d'école, et que les parents des futurs élèves de petite section n'apparaissent pas sur ces listes.

9. Les questions des parents.

Madame Joseph laisse la parole à Mme Bellanger.

Sur les questionnaires distribués aux 241 familles, 21 ont été retournés à l'API.

Concernant les violences physiques et verbales de certains élèves de CM2, Madame Joseph explique que les deux classes de CM2 ont été séparées lors des récréations. Il est vrai qu'il existe un climat tendu entre certains élèves, mais les enseignants et la directrice interviennent régulièrement et n'hésitent pas à isoler les enfants perturbateurs lors des récréations et à les punir de foot, par exemple. La même chose est faite au périscolaire. Monsieur Foulon intervient en disant qu'il a déjà reçu plusieurs familles pour des enfants perturbateurs.

Cinq parents déplorent l'état des locaux : fuites d'eau lorsqu'il pleut, cour en sable sale, toilettes qui ne ferment pas. Monsieur Foulon en prend note.

Un parent évoque un problème au niveau des devoirs. Il n'a pas mentionné s'il y en avait trop ou pas assez. Dans ce cas, Mme Joseph invite la personne à en discuter directement avec l'enseignant(e) de l'enfant.

Un autre reproche qu'il y ait, cette année encore, une activité vélo. Mme Joseph explique que le contenu pédagogique appartient à chaque enseignant. De plus, avec les nombreuses pistes cyclables qu'il y a à St Ay, l'activité vélo prend tout son sens. Nombreux sont les élèves qui viennent à l'école à vélo et continuent au collège. La directrice en profite pour dire que récemment, la gendarmerie de Meung-sur-Loire est intervenue auprès des enfants qui arrivent à l'école en trottinette électrique, laquelle est interdite aux enfants de moins de 14 ans.

Un parent souhaiterait un casque anti-bruit pour aider son enfant à la concentration. L'année dernière, l'école a acheté une dizaine de casques et chaque enseignant en propose aux élèves qui le souhaitent.

Un parent évoque le fait qu'il y ait deux récréations et que certains enfants d'un même niveau ne soient pas ensemble. L'équipe pédagogique a fait le choix de deux récréations

afin de réduire le nombre d'enfants dans la cour. Seuls les élèves de CM2 de la classe de Mme Mazières ne sont pas avec leurs camarades puisqu'il a été décidé, en conseil des maîtres, de séparer les 2.5 classes afin d'éviter les conflits. De plus, il est plus facile de gérer le lavage des mains lors du retour des récréations.

Enfin, Madame Bellanger termine en ajoutant les remarques positives des parents, lesquels notent une école agréable, des enseignants et une directrice bienveillants, gentils, disponibles et à l'écoute des enfants.

La Directrice,

Les enseignantes,

Mme Joseph Valérie.

Mesdames Greslé et Friconnet.